



## Comité des statuts et règlements

Le mardi 12 avril 2022

De 14 h 30 à 16 h

Réunion par MS Teams

### PROCÈS-VERBAL

**Présents :** C. Lonmo (présidente du Comité), H. Delnick, K. Mansfield, A. Trau, J. Lafontaine, C. Awada, G. Phillips (président de l'ACEP), A. Picotte

**Membres du personnel :** A. Lizotte, J. George, M. Courty, S. Salter, K. Khouri, S. Cousineau

#### 1. Ouverture de la séance/présentations à tour de rôle

C. Lonmo, la présidente du Comité, déclare la séance ouverte à 14 h 35.

*\*C. Lonmo lit à haute voix la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement.  
K. Khouri est désigné comme personne-ressource anti-harcèlement pour la durée de la séance et les participants doivent lui faire part de leurs préoccupations par courriel.*

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour suivant :

- Déclaration de principes sur le harcèlement
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente du 8 mars 2022
- Rémunération du président
- Exercice financier
- Tour de table

*C. Lonmo propose d'adopter l'ordre du jour; C. Awada appuie la proposition. L'ordre du jour est adopté.*

***Mesure de suivi :** Modification à l'ordre du jour – le point sur l'exercice financier sera présenté avant celui sur la rémunération du président.*

#### 3. Examen et approbation du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2022

Aucune modification.

*C. Awada propose d'adopter le procès-verbal; A. Trau appuie la proposition. Le procès-verbal est adopté.*

Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 3 **Proposition adoptée**



*Mesure de suivi* : Aucune mesure de suivi.

#### 4. Exercice financier

La question est soumise par le Comité des finances. Il est proposé de déplacer la date de fin d'exercice du 30 avril au 30 décembre. Ce changement permet de s'aligner sur l'AGA et est le plus logique dans l'ensemble.

Une discussion a lieu concernant la modification de la date de l'AGA et d'autres activités pour assurer la coordination avec la nouvelle date de fin éventuelle de l'exercice.

Un échéancier précis, l'échéancier actuel et l'échéancier proposé avec les changements, doit être établi avant d'être présenté au CEN.

*Mesure de suivi* : Aucune mesure de suivi.

#### 5. Rémunération du président

*Un document sur les options de la structure de rémunération du président est distribué au Comité.*

Le salaire du président est organisé en échelons (l'échelle salariale est composée de quatre niveaux). Le contrat type et l'échelle salariale doivent être publiés en ligne.

Des questions concernant le salaire du président lui-même sont posées. Une comparaison est établie avec le salaire habituel des travailleurs.

Il faut soumettre la question au CEN et obtenir ses directives pour l'approbation finale.

*C. Awada propose d'approuver l'approche par étapes et de la soumettre à l'approbation du CEN; A. Trau appuie la proposition. La proposition est adoptée.*

Pour = 4 Contre = 0 Abstention = 3 **Proposition adoptée**

*Mesure de suivi* : Présenter le dossier au CEN.

#### 6. Tour de table

Rien à signaler.

C. Lonmo propose de lever la séance.

*Mesure de suivi* : Aucune mesure de suivi.



**La réunion du Comité des statuts et règlements est levée vers 16 h 40 (HAE).**

**\*\*\*\*\***

*Le procès-verbal ci-dessus est accepté comme une représentation fidèle de la réunion du Comité des statuts et règlements tenue le 12 avril 2022.*

Présidente du Comité :

Date :